

Utiliser le calendrier lunaire et planétaire

Organisée en partenariat avec la FD CIVAM du Gard / Labellisée Eco-phyto par Vivea

Objectifs de la formation

Comprendre les mouvements planétaires dans l'espace et dans le temps de façon médiane c'est à dire : ni trop simpliste, ni trop compliquée, être capable d'adapter ses pratiques en fonction du calendrier lunaire et planétaire

Enjeux

Comprendre le calendrier lunaire et planétaire, c'est découvrir une autre manière d'agir non pas mécaniquement mais en développant l'envie d'observer et de sentir son environnement proche ou éloigné.

Contenu

La respiration journalière de la Terre, les rythmes lunaire synodique et sidéral, lune et soleil montants et descendants, nœuds lunaires...

Comment comprendre et utiliser tous ces rythmes au cours des travaux agricoles (semis, plantations, greffe, taille, récoltes, ...) ?

Comment favoriser la santé des plantes grâce aux constellations et aux apports des chercheurs en ce domaine ?

Le calendrier sera étudié en général et en particulier pour permettre une visualisation rapide et efficace des tendances du jour ou de la période et ainsi orienter les activités agricoles (maraichage, viticulture, arboriculture et grandes cultures).

Des exercices en petits groupes permettront de stimuler la prise de décisions et de réfléchir les priorités.

Infos complémentaires



Durée de la formation 1 jour(s)

Date limite d'inscription 13/02/2020

Tarifs

Adhérent 140€

Non adhérent 140€

Non agricole 140€

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Autres fonds de formation, nous contacter.

Plus de renseignements

Céline Mendes

celine.mendes@bio34.com

CIVAM bio 34

Maison des Agriculteurs B

Mas de Saporta CS 50023

34875

LATTES

Tel. 04 67 06 23 90

N° d'organisme de formation :

91340782734

Taux de satisfaction : %



Modalités d'accès :

Dates, lieux et intervenants

13 févr 2020

09:00 - 17:00 (7hrs)

FD CIVAM DU GARD 216 Chemin de Campagne

30250 Sommières

Gérard Augé, agronome et pédologue

Financier(s)



Financement de la formation et pièces à fournir

Les contributeurs VIVEA doivent être à jour de leur cotisation au fond de formation, les personnes en démarches d'installation doivent fournir l'attestation délivrée par le point info installation

Bulletin d'inscription

Nom _____

Prénom _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Commune _____

Courriel _____

Téléphone _____

EATP / cotisant de solidarité / PPP / demandeur d'emploi / autre : __
